L'écho'phyto17/79

La lettre écophyto des Chambres d'agriculture de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres

N°04 – NOVEMBRE 2020

Du nouveau dans le réseau

Trois groupes Ecophyto rejoignent la rédaction de cette lettre, nous permettant d'élargir le réseau grandes cultures avec l'arboriculture et la viticulture. Découvrez dès à présent la présentation des 2 premiers groupes, en attendant la dernière dans le prochain numéro.

Groupe DEPHY Fermes Ecophyto 17 viticulture (17) - Laëtitia CAILLAUD

Composé d'une dizaine d'exploitations, dont une en bio, ce groupe DEPHY animé par Laëtitia CAILLAUD est constitué depuis 2012. Sept de ces exploitations sont situées sur des zones à enjeux eau et plusieurs d'entre elles possèdent des appellations (AOP Cognac, AOP Pineau des Charentes).

Le groupe fonctionne en partenariat avec différents lycées (EPLEFPA de Saintonge, Domaine de la Pichonnerie) ainsi que quelques partenaires locaux (Chambre d'agriculture de la Charente, de la Gironde, Coopérative Océalia, MSA des Charentes).

Afin d'atteindre son objectif équilibre sol/plante, le groupe travaille sur différentes thématiques et explore quelques pistes innovantes :

- Modélisation, Optidose et suivi de témoins non traités
- Pulvérisation confinée
- Qualité de pulvérisation
- Programmes phytosanitaires sans CMR (Principales thématiques du projet collectif)
- Alimentation régulière de la plante (connaissance des sols, vie biologique des sols, mise en place de couverts végétaux, destruction des adventices par l'entretien mécanique du cavaillon)
- Intrants limités (fertilisants et herbicides)

Groupe DEPHY Pommes des Charentes (17) - Samia PELLETIER

Le groupe DEPHY Pommes des Charentes s'est formé en 2017 autour des adhérents de la SICA La Charentaise Fruitière. Il rassemble aujourd'hui 13 exploitations productrices de fruits à pépins (pommes, poires) en conventionnel et en agriculture biologique et un petit nombre d'entre elles sont en conversion vers l'AB. Avec leur partenaire local (SICA La Charentaise Fruitière à Reignac), tous ces arboriculteurs ont un objectif commun : trouver des solutions techniques pour produire des pommes de qualité, en réduisant l'impact environnemental du verger.

Leur projet collectif étant de favoriser le biocontrôle et utiliser la modélisation pour réduire les traitements chimiques contre la tavelure, ils ont défini plusieurs axes de travail avec Samia PELLETIER, leur animatrice :

- L'utilisation d'outils d'aide à la décision pour améliorer la gestion de la tavelure (RIMpro)
- La substitution de produits fongicides ou insecticides par des techniques alternatives, biologiques ou de biocontrôle
- L'évolution progressive de la gamme variétale vers des variétés résistantes ou tolérantes aux races communes de tavelure
- La faisabilité de la conduite de la variété Belchard en AB dans le contexte des Charentes
- Les couverts végétaux pour favoriser la présence des auxiliaires du puceron cendré
- Les conditions de réussite de la production de Belchard sous bâche anti-pluie

Nous testons pour VOUS

La fertilisation du colza (5 essais)

En collaboration avec Terres Inovia, nous mettons en place un réseau d'essais sur la fertilisation d'automne. L'objectif de cette pratique est de renforcer l'implantation et la réussite des colzas d'hiver mais aussi de limiter les attaques des ravageurs d'automne, comme les altises par exemple.

Quatre modalités sont comparées : avec ou sans azote au semis (autorisé par la directive nitrate) et avec ou sans azote en végétation lorsque le colza rougit (sous convention car interdit actuellement par la directive nitrate).

Cinq plateformes d'essais sont mises en place sur différents secteurs :

- 2 essais en semis-direct sur les groupes du Nord 79 (1 semé début Août et 1 semé mi-septembre)
- 1 essai Groupe 30000 Mellois semé mi-Août avec travail du sol
- 1 essai Groupe Sol et Couvert de St Jean D'Angély. semé au combiné mi-août
- 1 essai micro-parcelles suivi par la CA17 et le GDA de l'Aunis sur la commune de Puyravault.

Résultats

Des comptages et des pesées ont été réalisés début octobre sur l'essai de Puyravault, voici les premiers résultats :

Essai fertilisation colza Puyravault

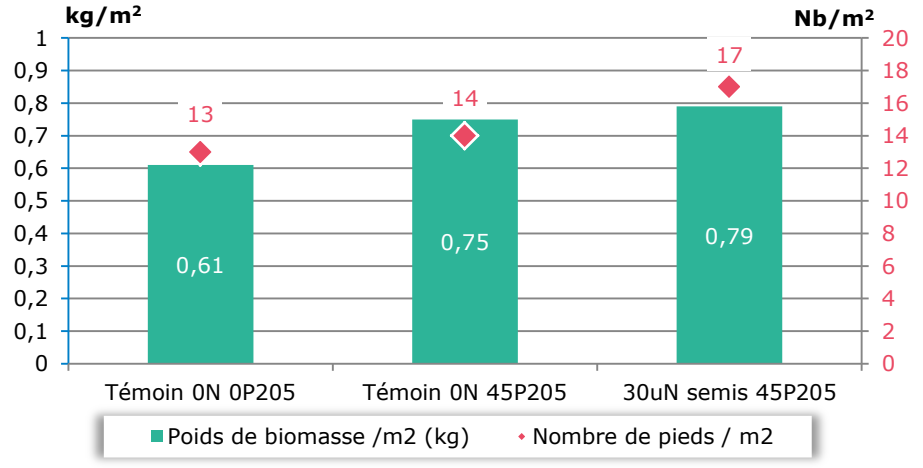

L'essai a été implanté le 18 août 2020 en terre de groie moyenne, le nombre de pieds est compris entre 13 et 17 /m2. L'apport de 45 u/ha de phosphore au semis a permis de gagner 140 g/m2 en moyenne par rapport au témoin, et l'ajout de 30 u/ha d'azote au semis (autorisé règlementairement pour rappel avant le 31 août) en plus du phosphore a permis de gagner 40 g/m2 de biomasse (et plus 180 g/m2 par rapport au témoin).

Prochaine étape : suivi des larves d'altise avec la mise en place de la méthode Berlèse sur chacune des modalités afin d'observer l'impact sur la gestion des ravageurs.

Plateformes colza associé

En Deux-Sèvres

Le groupe 30 000 Sol vivant a mis en place cette année un essai : 4 dates de semis, 4 mélanges couverts associés, 2 variétés de colza et 2 types d'implantation.

L'objectif : Contrôler l'élongation des colzas grâce aux plantes compagnes.

Retrouvez, dans le tableau ci-dessous, les 6 modalités semées aux 4 dates de semis.

A ce jour, une première conclusion est nette du côté de la qualité de levée : les densités de colza sont proches de 15% en semis direct avec un semoir céréales classique contre 40% dans les modalités implantées au monograine précédé d'un passage de strip-till.

Prochaine étape : Point sur l'élongation et les larves d'altises début décembre, en entrée d'hiver.

Mélange 1	Seigle 10kg/ha + Sorgho 2kg/ha + colza Mambo 2kg/ha + Féverole 50 kg/ha
Mélange 2	Avoine 12 kg/ha + Colza Mambo 2kg/ha + Fèverole 50 kg/ha
Mélange 3	Sorgho 4 kg/ha + Colza Mambo 2 kg/ha + Fèverole 50 kg/ha
Mélange 4	Trèfle Alexandrie 1 kg/ha + Fenugrec 2.5 kg/ha + Lentille 2.5 kg/ha + Colza Mambo 2 kg/ha + Fèverole 30 kg/ha
Mélange 5	Strip till : Trèfle Alexandrie 1 kg/ha + Fenugrec 2.5 kg/ha + Lentille 2.5 kg/ha + Colza Mambo 2 kg/ha + Fèverole 30 kg/ha
Mélange 6	Trèfle Alexandrie 1 kg/ha + Fenugrec 2.5 kg/ha + Lentille 2.5 kg/ha + Colza Capello 2 kg/ha + Fèverole 30 kg/ha

En Charente-Maritime

La Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime, en partenariat avec la coopérative Terre Atlantique, a mis en place une plateforme d'essais sur le bassin versant de Landrais. Elle comporte 10 modalités de colzas associés, une vitrine d'espèces et de mélanges de CIPAN, ainsi que 2 grandes bandes pour faire une démonstration de destruction avec différents matériels le 17 décembre après-midi.

Plateforme 79

Action « En Terre ton Slip » 2020 : les résultats tant attendus …

Les groupes Ecophyto 17 et 79 – Stéphanie BOUTANT et Céline TOMASZEWSKI

L'action « En terre ton slip » s'est finalisée en mai 2020. Après 3 mois de confinement, quelques-uns ont disparu mais une bonne partie a pu être récupérée, en plus ou moins bon état.

Pour rappel : cette action a été menée en Deux-Sèvres et en Charente- Maritime avec environ 180 slips enterrés à 10-15 cm de profondeur à la mi-février pour un « déconfinement » mi-mai. L'objectif est d'évaluer l'activité biologique du sol en fonction de la vitesse de dégradation du tissu. Plus le slip est décomposé, plus le sol est « actif ».

Nous avons observé des différences remarquables entre parcelles puisque nous avons récupéré des slips dans des états de décomposition très variés : de l'élastique uniquement, au slip quasiment entier. Nous avons calculé le taux de dégradation du slip. Il correspond à la différence entre le poids initial et le poids après décomposition.

En moyenne cette année, le taux de dégradation est de 43%. L'impact des pratiques agricoles (précédent, apport de matière organique, travail du sol (labour/non labour)) ainsi que le type de sol ont été analysés pour voir l'effet sur la vitesse de dégradation du tissu. Nous observons des variations en fonction des types de sol comme le démontre le graphique 1. En « terres rouges », les slips sont plus dégradés (54 % de dégradation en moyenne) qu'en terre sableuse (29 % de dégradation en moyenne).

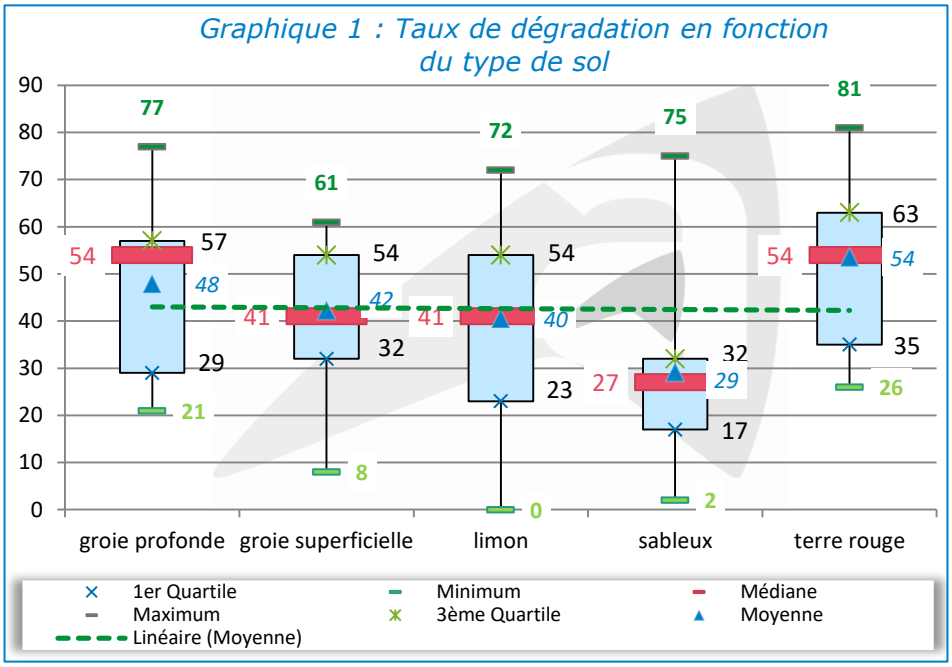

En affinant l'analyse des sols, le taux de Matière Organique du sol ne serait pas le facteur limitant pour la dégradation du slip puisque les valeurs en « terres rouges » sont faibles de l'ordre de 1.5 à 2.5 %, ce qui n'est pas le cas des groies (taux de 4 à 5%). Les facteurs limitant pourraient donc être un taux d'argile élevé, ainsi que les taux de calcaire.

En ce qui concerne les pratiques agricoles, le travail du sol (labour/non labour) n'a pas d'impact significatif sur le pourcentage de dégradation comme le démontre le graphique 2.

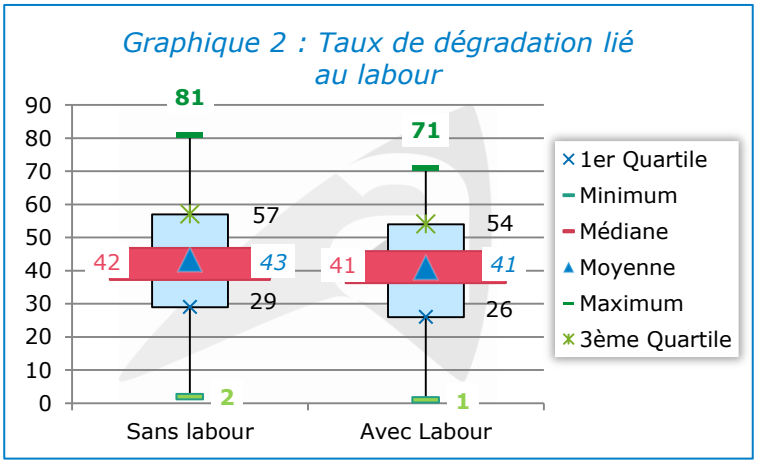

De même, il n'y a pas d'effet précédent.

Ainsi, le facteur qui semble, dans notre étude, avoir de l'impact sur la vitesse de dégradation est le type de sol.

Les conditions très humides de l'automne 2019 peuvent avoir impacté les résultats de cette étude. En effet certains types de sol ont été particulièrement tassés et étaient encore gorgés d'eau en février, ce qui a probablement entrainé un mauvais fonctionnement de la vie du sol.

Il faudrait reproduire cette action sur la même parcelle afin de pouvoir valider cette première hypothèse et y associer d'autres indicateurs comme par exemple le comptage des vers de terre et affiner les types de sol pour pouvoir expliquer ces premiers résultats.

Cette action n'a pas de but scientifique mais elle met en avant un indicateur parmi d'autres qui permet de mieux connaitre son sol. Notre 1er objectif est de sensibiliser les agriculteurs à la vie du sol et de susciter un intérêt pour travailler sur cette thématique.

Réussir ses colzas : Rencontre de Gilles Sauzet

Groupes DEPHY Sols et Couverts (17), Nord Thouarsais (79) et Sud 79 (79) - Lise LUCZAK

Cette année les groupes Ecophyto Fermes 17/79 ont souhaité rencontrer Gilles Sauzet, Spécialiste de la culture de colza chez Terres Inovia dans la région de Chateauroux.

Depuis maintenant 3 ans, voire plus de 10 ans pour certains, les agriculteurs de ces groupes se réapproprient l'itinéraire technique (ITK) du colza afin de s'affranchir des sécheresses estivales ne permettant pas une implantation régulière, des vols d'altises de plus en plus importants et longs, et de la difficulté à produire du colza en bas niveau d'intrants.

Une première étape de la révision des pratiques culturales sur colza a été de l'associer à des légumineuses, qui l'accompagnent tout au long de l'automne. Ainsi, les agriculteurs ont semé des féveroles, des lentilles, de la vesce, des trèfles, du fénugrec, de la gesse, etc. dans le but de perturber les grosses altises, limiter leur ponte au pied des colzas et donc la migration de leur larve tant dévastatrice. Nous remarquons qu'au-delà de l'intérêt pour la gestion des ravageurs d'automne, les couverts associés restituent de l'azote au colza durant le printemps. Nous estimons à 30-40uN économisées sur la dose totale d'azote. Les espèces associées, par leur système racinaire différencié, explorent de manière complémentaire le sol et permettent au colza d'avoir une meilleure implantation (pivot plus long) et d'avoir une pousse dynamique tout au long de l'hiver. Ainsi, ils souffrent moins en reprise de végétation du colza et sont donc moins sensibles à la pression larves d'altise. Un gain de 2-3q/ha est régulièrement observé dans les colzas associés en comparaison aux colzas seuls.

Une deuxième étape dans l'ajustement de l'ITK du colza a été de fertiliser les colzas dès le semis. En effet, le colza appartient à la famille des crucifères, comme les moutardes, qui sont reconnues pour être des « pompes à nitrate » car elles captent beaucoup d'azote. Ainsi, différents suivis ont été réalisés et ont démontrés qu'en moyenne, un colza ayant reçu une trentaine d'unités d'azote et une quarantaine d'unités de phosphore au semis, avait une biomasse en entrée d'hiver 2 fois plus importante. Cette observation n'est pas des moindres car un colza plus gros sera plus robuste contre les ravageurs mais il sera aussi plus couvrant et donc concurrencera plus les adventices.

> *Gilles Sauzet annonce qu'il faudrait atteindre une biomasse de colza de 500-600 g/m² pour un peuplement d'une trentaine de pieds soit environ 20 g/plante en Octobre et que cette dernière doit avoir doublé en entrée d'hiver. Viser 45 g/plante début décembre soit environ 1.3kg/m² avec des pivots d'au moins 15 cm, confirmant d'une implantation optimale.*

Enfin, la dernière étape a été de précocifier les semis de colza afin de s'adapter au changement climatique et à la raréfaction des orages sur cette période estivale.

L'objectif est d'être prêt à semer dès le 10 Août et de semer avant une pluie significative pour assurer une levée avant le 1er septembre. Comme le précise Terres Inovia, il faut limiter au maximum l'asséchement du sol, ainsi seul un sous-solage profond dans le cas d'une compaction sera nécessaire, sinon, un déchaumage superficiel au plus près de la récolte peut-être réalisé pour gérer le salissement et les repousses de céréales. Enfin, pour ceux qui sont équipés et dans les parcelles sans problème de structure, le semis direct est une solution envisageable qui permet également de limiter les levées de géranium ainsi que les repousses de céréales et qui perturbe les altises par les chaumes encore en place !

Cette pratique a fait ses preuves cette année encore, les colzas sont très bien implantés, sans aucun insecticide d'automne, qui laissent présager de bons espoirs pour l'avenir de cette culture dans nos campagnes ! Seul le Thouarsais a des colzas plus hétérogènes, les orages de mi-aout furent limités (15mm en plusieurs averses) et très mal répartis sur le territoire…

Désherbage mécanique sur cultures de printemps

Groupe 30 000 du Mellois (79) – Hamza BACHIR

Dans la logique fondatrice de réduction des intrants sur laquelle s'est constitué le groupe 30 000 Mellois, les agriculteurs adhérents ont souhaité travailler sur la thématique du désherbage mécanique des cultures de printemps. Une visite a été organisée le 02 juin dernier sur l'exploitation de M.FICHET Pierre, agriculteur en conversion bio et donc utilisateur du binage. L'échange s'est construit autour du matériel utilisé, des conditions d'utilisation, des réglages au champ, des coûts de passage et du temps de travail. M.FICHET a eu l'amabilité de nous faire une présentation de son matériel en action, ce qui a permis aux membres du groupe de pouvoir échanger concrètement sur le terrain après utilisation et réglage de la herse étrille.

Le groupe a également fait un tour de parcelles de tournesol binées deux fois avec une bineuse équipée d'une caméra RTK. Les agriculteurs ont ainsi pu constater la qualité du désherbage fait avec ce type de matériel et l'absence d'adventices dans l'inter-rang. Cette demi-journée a permis d'alimenter la réflexion sur l'intérêt de l'introduction du désherbage mécanique dans l'itinéraire technique des cultures sarclées, dont l'objectif premier est la réduction du recours aux herbicides.

Pour 2021, essai biocontrôle

Par ailleurs, dans la continuité du travail initié la campagne dernière sur la réduction des fongicides, le groupe a décidé de reconduire cette initiative dans une plus grande ampleur. Une plateforme d'essai sera mise en place par la Chambre d'agriculture, chez un des agriculteurs du groupe, avec plusieurs modalités chimiques et de biocontrôle. Les autres membres du groupe, quant à eux, mettront en place des essais simplifiés en bandes sur leurs exploitations respectives, avec une modalité témoin, une modalité d'impasse T1 et une

modalité en biocontrôle. Durant la campagne, des notations maladies seront faites par l'animateur du groupe, afin d'évaluer l'incidence de l'impasse T1, ou sa substitution par un traitement au soufre, sur la nuisibilité dans les différents contextes d'exploitations. La finalité sera d'aller jusqu'au rendement afin d'étudier l'impact technico-économique de ces deux modalités sur le rendement net.

Les cultures fourragères :

Des alliées pour réduire les intrants et gagner en autonomie alimentaire

Groupe Dephy Polyculture Élevage (79) - Céline TOMASZEWSKI

Une ½ journée technique sur le thème : « Les cultures fourragères, des alliées pour réduire les intrants et gagner en autonomie alimentaire » a eu lieu le 22 septembre à Saurais sur une exploitation du groupe. Une vingtaine d'agriculteurs et de techniciens de différentes structures ont pu découvrir l'intérêt des cultures fourragères dans les rotations pour diminuer l'emploi des produits phytosanitaires.

En effet, fauches répétées, cultures pluriannuelles, mélanges d'espèces, ou encore cultures étouffantes sont des facteurs permettant de limiter le développement des bio-agresseurs et particulièrement des adventices.

Angélique ROUÉ et Anne-Laure LEMAÎTRE, conseillères en production animale à la Chambre d'agriculture, ont présenté les

méteils et les prairies multi-espèces, des cultures fourragères permettant le maintien d'une production de fourrage de qualité malgré un contexte climatique pénalisant (sécheresse) et qui, hormis un désherbage à l'implantation, se conduisent sans utilisation de produits phytosanitaires.

Cette journée fut aussi l'occasion pour les participants d'approfondir leurs connaissances sur le sorgho fourrager avec la visite d'un essai associant du maïs avec différentes variétés de sorgho. François BARBARIN, de la société Semental, a ainsi pu faire un rappel des différents types de sorgho et de leur valorisation.

Des essais sur les couverts végétaux : un double objectif ?!

Groupe 30 000 Bressuirais (79) – Maëva NAULEAU

Dans le cadre de l'animation du groupe Ecophyto 30 000 Bressuirais, en partenariat avec la FDCUMA et la SPL des eaux du Cébron, la Chambre d'agriculture a mis en place à Louin des essais sur les couverts fourragers d'été chez M. Noam CORNUAULT (GAEC Des Trois Bornes), membre du groupe.

Les couverts végétaux ont été semés le 3 août dernier, en semis direct, dans un objectif de pâturage par les brebis à l'automne.

Les objectifs du premier essai sont de tester :

- différents mélanges : (1) seigle fourrager - radis fourrager - vesce velue, (2) moha - avoine rude -moutarde d'Abyssinie - tournesol, (3) sorgho fourrager – tournesol – phacélie - vesce velue, (4) sorgho fourrager ;
- la fertilisation minérale au semis avec de l'engrais starter.

L'objectif du deuxième essai est de tester un mélange semé avec différents semoirs : (1) le semoir à dents de Mr CORNUAULT, (2) le semoir à disques de la CUMA de Chiché, (3) le semoir à disques poussés de M. Jean-Luc THIBAUDEAU en présence du constructeur Duro-France. Ce 5ème mélange de couverts est composé de tournesol-avoine rude-vesce velue-colza fourrager.

Une visite des essais est programmée cet automne dans le cadre des « rendez-vous des couverts végétaux ».

Pâturage des couverts végétaux par les brebis !

Une formation VIVEA sur le thème « pâturage des couverts végétaux par les brebis » a eu lieu en septembre dernier. À cette occasion, Laurence Sagot de l'Institut de l'élevage, a présenté : les espèces à implanter dans les couverts pour le pâturage des brebis et des agneaux, la valeur alimentaire des couverts végétaux, les effets du pâturage sur la qualité de la viande et le bien-être animal, les intérêts économiques et environnementaux et a répondu aux nombreuses questions des participants !

Les journées du patrimoine

DEPHY et 30 000 du Nord des Deux-Sèvres – Florent ABIVEN

En partenariat avec la communauté des communes du Thouarsais, ACE Méthanisation et la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres, le GIEE Sol Vivant ainsi que les groupes Ecophyto DEPHY et 30 000 du Nord des Deux-Sèvres ont participé à l'organisation d'un atelier lors des journées du patrimoine le dimanche 20 septembre.

Ainsi, en parcourant un labyrinthe éphémère réalisé dans des CIVE (culture intermédiaire à valorisation énergétique), les visiteurs ont répondu à 13 énigmes sur des thématiques diverses & variées avec, à la clé, des semences de couverts végétaux pour les potagers !

À cette occasion, ce sont près de 50 visiteurs qui ont arpenté le labyrinthe. À la sortie de celui-ci, se trouvaient différents intervenants vérifiant les réponses aux énigmes et expliquant, grâce à différents panneaux, la méthanisation, l'organisation des sols, le stockage du carbone et son impact sur les émissions de gaz à effet de serre, l'agriculture de conservation des sols, les auxiliaires de cultures et leurs intérêts pour la biodiversité et la réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques.

Source : NR

Les réponses à vos questions sur le maïs sans irrigation

Groupe 30 000 Agriculture durable (17) – Elodie PIMOUGUET

Nous conduisons depuis 3 ans des essais variétés - maïs sec. Ils sont positionnés sur terres de groies, à faible réserve utile (~80mm). Ils ont un potentiel de rendement plus faible que les maïs secs classiques, souvent positionnés sur les terres de fonds de vallée. Vous retrouvez ci-dessous les principales données issues de ces trois années de suivi.

Voici les quelques questions auxquelles ces essais nous ont permis de répondre :

Y-a-t'il un intérêt à avancer de 15 jours la date de semis ?

Il n'y a pas d'intérêt à réaliser un semis trop précoce. Il faut choisir les conditions les plus poussantes. Des maïs implantés dans des sols qui ne sont pas suffisamment réchauffés (Tpe sol<10°C), dans le sec ou sans eau annoncée tarderont à lever. Viser un semis mi-avril.

Peut-on espérer récolter un maïs en sec sans frais de séchage ?

Chaque année nous avions 17 variétés différentes dans nos essais. Les humidités affichées sur la figure ci-dessous sont des moyennes de chacune des variétés. Les frais de séchage nous ont coûté 2,7q/ha en moyenne inter-annuelle, avec plus ou moins 1,2q/ha selon les campagnes. Pour une gamme de précocité adaptée, on atteint donc souvent des humidités récolte satisfaisantes.

Remarque-t-on une différence variétale sur la vigueur de départ ?

Nous n'avons pas remarqué de différences significatives sur la vigueur de départ. Sur nos terres qui réchauffent rapidement à cette saison, la différence variétale n'est donc pas marquée.

Dans quelle mesure la précocité de notre variété va jouer sur la date de floraison ?

La floraison femelle est survenue 91 jours après le semis en 2018 et 2020. Les dates de floraison étaient plus étalées en 2018 (+/- 7jours par rapport à la moyenne du 5 juillet). En 2020 et 2019, la floraison des différentes variétés a eu lieu +/-4 jours autour de la date moyenne de l'essai. Cela est principalement dû au choix variétal que nous avions fait en 2018. Les indices de précocité étaient plus étalés allant de 280 à 470. Les années suivantes nous avions fait le choix de limiter les variétés avec un indice supérieur à 380. En conclusion, jouez plutôt sur votre date de semis si vous souhaitez esquiver les températures échaudantes durant la floraison. La somme de degrés jours en base 6°C pour atteindre le stade floraison, indiquée sur la fiche variété, est théorique. Au champ, on constate une différence de seulement 2-3 jours pour des indices de précocité à floraison allant de 860 à 990°C.

Certaines précocités s'en sortent-elles mieux sur ce type de potentiel ?

Toutes les variétés qui sont statistiquement supérieures en rendement ou qui dépassent la moyenne de l'essai ont comme indice de précocité G2 ou G3. Le groupe G3 correspond à 1800-1875°C jours en base 6°C pour atteindre la maturité (32% d'humidité du grain). Il peut être opportun de choisir des variétés plus tardives sur des sols avec une bonne réserve utile ou les années moins sèches. La météo de l'année est difficile à anticiper au semis et, pour cette raison, il est préférable de rester sur des indices G2-G3.

Quelle marge espérer d'un maïs en sec à 45-50 qx de rendement économique ?

Nous avons calculé les coûts de production à partir des itinéraires culturaux pour chacune des campagnes suivies. Nous avons intégré les coûts des matières premières (produits phytosanitaires, engrais, semences) et les coûts de passage d'outils. Le coût de production est de 10€/q en 2018, 11€/q en 2020 et 15€/q en 2019. Il s'agit du prix de vente minimum pour rentrer dans vos frais (hors coût de main d'œuvre, charges de structure). Ainsi, pour un rendement de 45 q/ha, un coût de production à 12 €/q et un prix de vente à 180 €/t, on peut attendre une marge semi-nette de 270 €/ha.

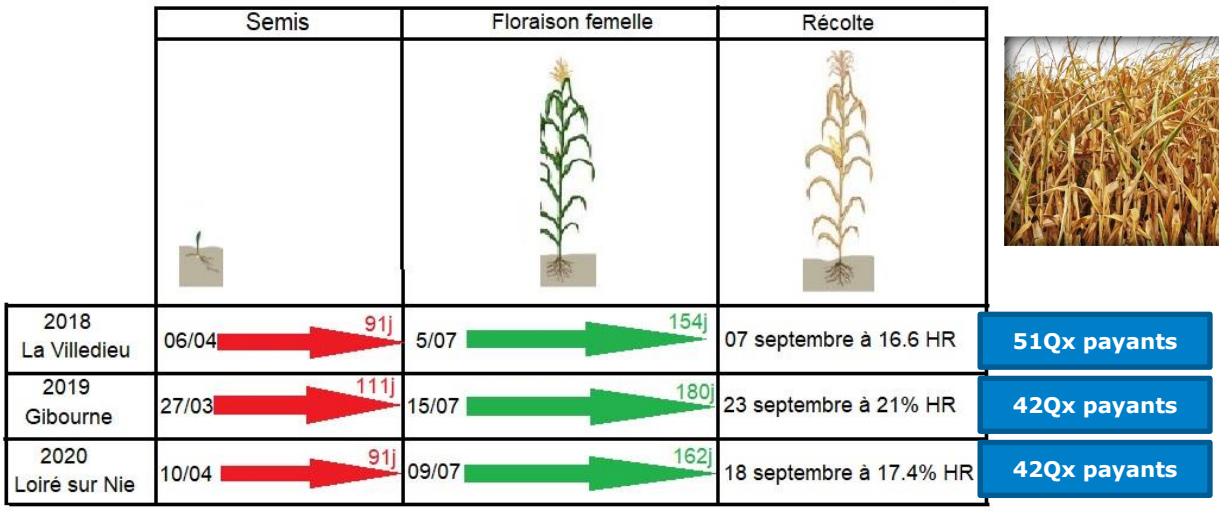

Evènements à venir

Animations ouvertes à tous sur inscription

- Le 24 novembre
  Webinaire « La certification HVE : c'est quoi ? »
  avec Michel SERRES (CA79)
  Contact : Stéphanie BOUTANT

- Le 3 Décembre à Vouillé (79)
  Formation VIVEA « Les valeurs RedOx-pH comme indicateur de santé des plantes et du sol »
  avec Martin ROLLET (Ver de Terre Production)
  Contact : Stéphanie BOUTANT

- Le 4 Décembre matin à St Jean d'Angély (17)
  Journée technique sur le Bassin de la Boutonne
  « Comment maximiser la réserve utile de son sol ? »
  Intervenants : Sébastien MINETTE et Lionel ALLETTO
  Contact : Lise LUCZAK et Florian DELAUNAY

- Le 10 décembre à Vouillé (79)
  Formation VIVEA
  « Conduite économique des tracteurs »
  avec Daniel COLIN (CA79)
  Contact : Stéphanie BOUTANT

- Le 17 Décembre après-midi à Landrais (17)
  Visite de la plateforme CIPAN et démonstration de matériel de destruction de couverts végétaux.
  Contact : Jérôme FAURIOT

- Le 15 janvier à Vouillé (79)
  Formation VIVEA « Les couverts végétaux »
  avec Sarah SINGLA (hums)
  Contact : Stéphanie BOUTANT

- Le 25 janvier à Vouillé (79)
  Formation VIVEA « Réglage des moissonneuses batteuses »
  avec Julien HERAULT (Conseils Agroéquipements)
  Contact : Stéphanie BOUTANT

- Février 2021 (date à définir) à St Jean d'Angély ou Saintes (17)
  Formation VIVEA « Optimiser ses coûts de production en grandes cultures »
  avec Elodie PIMOUGUET et Delphine MOLENAT

Localisation

Le réseau 17/79 de la chambre d'agriculture

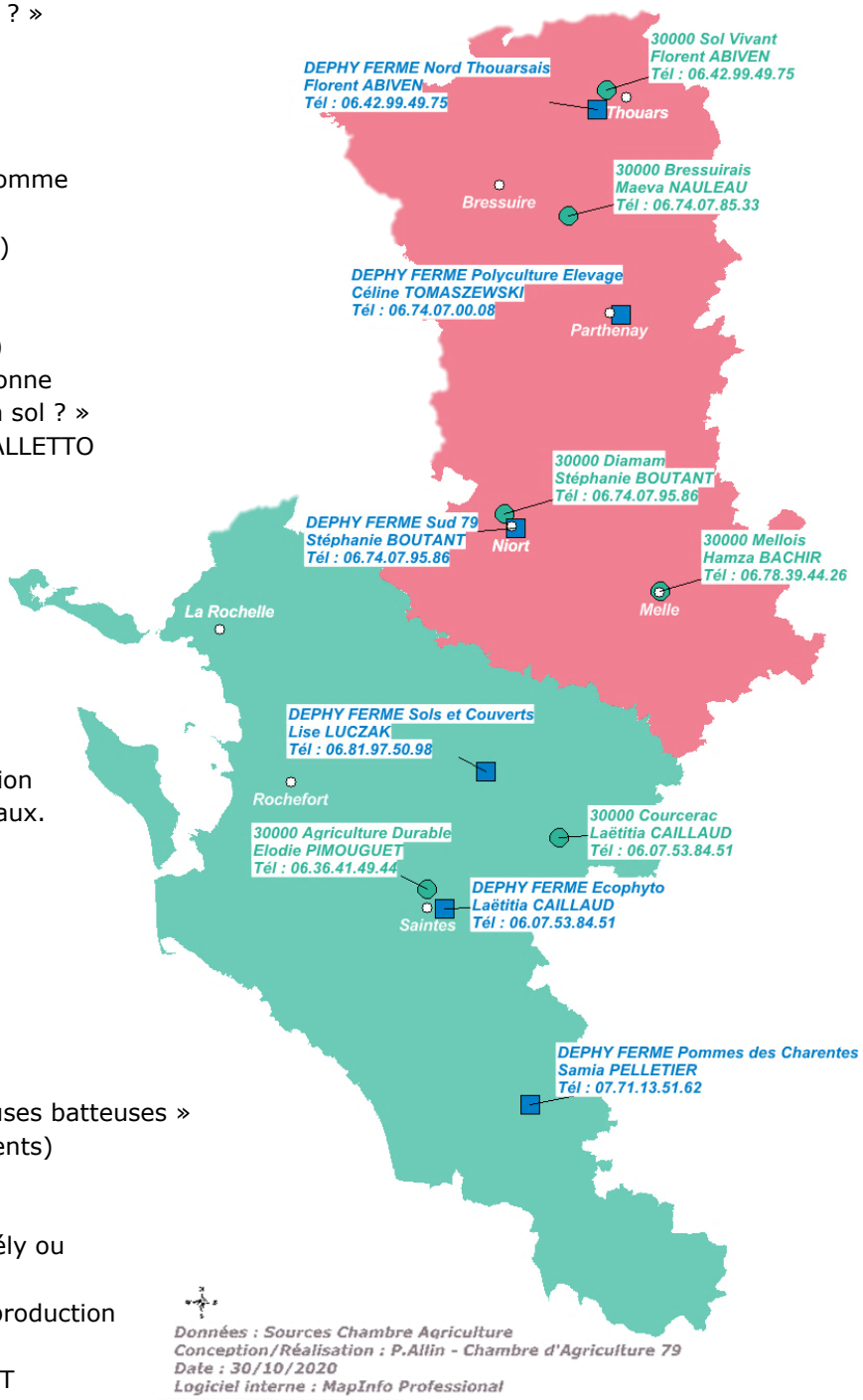

Pensez à renouveler votre Certiphyto avec la chambre d'agriculture !

Rédaction : Stéphanie BOUTANT, Hamza BACHIR, Florent ABIVEN, Céline TOMASZEWSKI, Maëva NAULEAU, Lise LUCZAK, Samia PELLETIER, Laëtitia CAILLAUD, Elodie PIMOUGUET et Charlène BOUROLLEAU - Chambres d'agriculture 17 et 79
Mise en page : Charlène BOUROLLEAU - Chambre d'agriculture 17-79

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES

Contact : 05 49 77 15 15

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité, de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne